

Jeudi 27 août 2015

Circuit VTT N° 4 : Les drailles - 36 km- 4 cols- dénivellation : 1000 m.

Carte IGN TOP 25- 2838 OT et 2738 E



Départ : Village de vacances « les Sédariès »

Présentation : Le titre de cette randonnée évoque un point fort des Cévennes : les drailles. Ces chemins qui depuis des temps immémoriaux permettent aux troupeaux transhumants du bas Languedoc d'accéder aux montagnes du Bougès, de l'Aigoual et du Lozère. Ce sont des transhumances relativement courtes (7 à 8 jours). Elles suivent les mouvements de terrain afin de ménager le bétail mais sont aussi jalonnées de points d'eau, « abeuradous » en occitan.

La montée a lieu à la mi-juin et la descente aux premiers jours de septembre. Principalement des ovins mais actuellement, les bovins fréquentent aussi les hautes terres des Cévennes. Souvent en crêtes, elles sont toujours empruntées par les troupeaux, les forestiers ou les randonneurs.

Notre itinéraire suivra en tout premier lieu la haute vallée de la Cèze. A Saint-André-Cap-Cèze, en léger retrait du parcours, une très belle église romane et au petit cimetière, la tombe de Maurice André ; le célèbre trompettiste de renommée mondiale. Puis le parcours s'élèvera afin de rejoindre le village de Malons-et-Elze aux confins du Gard et de l'Ardèche. Il cheminera ensuite en crête avant de plonger sur Villefort.

A vélo : Quitter les Sédariès et passer le **collet de Villefort** (FR-48-0656). Sur le rond-point du collet prendre la D51 en direction de Brésis, passer Vielvic, le Paniol et le Martinet. Arrivé au pont de Brésis, poursuivre sur cette même route, un court instant et tourner à droite afin de rejoindre très rapidement le **Collet** (FR-30-0420). Revenir au pont de Brésis et le franchir. A Brésis, prendre la D155 afin de franchir ensuite la **tranchée de Ponteils** (FR-30-0571), poursuivre sur cette même voie. A la cote 616 m prendre à droite la D155a, puis prendre à gauche en direction des Noëls. Après le bitume, continuer sur la piste et à la cote 817 m, tourner à gauche sur la route forestière des Besses. Au carrefour de la cote 837m, continuer sur la piste un bref instant pour atteindre Malons-et-Elze. Après la traversée du village la piste continue jusqu'à la Croix de la Rousse - 871m. Là prendre à gauche sur le chemin n°13 qui débouche à la **tranchée de Malons** (FR-30-0851). Prendre à gauche sur la route et tout de suite à droite, la piste qui conduit au **col du Mas de l'Ayre** (FR-30-0846).

Au col, traverser la chaussée et prendre la piste qui supporte le GR 66 (dir.Villefort) ensuite laisser une piste qui part à droite et arrivé au carrefour de la cote 789m, prendre en face toujours sur le GR. A la cote 813 m, prendre à gauche sur le GR66 afin de rejoindre rapidement le collet de Villefort et les Sédariès.